



Accompagnement des enfants en initiation musicale jusqu'aux salles de cours à compter du lundi 8 novembre

Publié le 21 octobre 2021

mise à jour au 17 novembre 2021

La rentrée est passée et nos cours et flux de circulation sont désormais maîtrisés.

Aussi, à compter du lundi 8 novembre, les parents pourront accompagner les enfants inscrits en initiation instrumentale jusqu'aux salles de cours*. Cette mesure sera réétudiée aux vacances scolaires suivantes.

***excepté pour l'école du Chemin Dupuis qui dépend de l'éducation nationale**

Lorsque le professeur le demande (et uniquement dans ce cas), les parents pourront également assister aux cours pour recevoir l'aide méthodologique nécessaire.

DIRECTION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309

95027 Cergy-Pontoise Cedex

01 34 41 42 53